



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
A08	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: 01.01.2008 par: JFP & RPD par: dam		

Rue du Cheminet, entre Edouard-Verdan et Uttins

Description(s)

La rue du Cheminet est dotée de trottoirs sur toute sa longueur, sauf dans son tronçon, côté "Jura", soit entre les rues Edouard-Verdan et Uttins. Sur ce tronçon, des lignes jaunes ont été marquées sur la chaussée pour délimiter un passage pour les piétons, entre les propriétés et les places de parc pour les voitures. Or, la largeur de l'espace ainsi réservé est faible, notamment pour les personnes âgées ou pour celles promenant une poussette. De plus, de par le gabarit de la rue, les voitures sont généralement parkées le plus à l'extérieur possible et empiètent souvent sur le passage réservé. Plus d'une fois, la largeur restante n'est tout simplement pas suffisante pour une poussette !

Proposition(s)

Il s'agit ici d'assurer le passage des personnes âgées et de celles munies d'une poussette. Pour ce faire, il s'agit d'élargir les bandes réservées pour les piétons de 40 à 50 cm les lignes jaunes vers l'intérieur de la rue, des deux côtés si possible, mais au moins d'un côté. Ces aménagements ne concernent pas directement les cyclistes qui peuvent très bien circuler sur la chaussée.

Il faut toutefois être conscient que cette mesure, en diminuant la largeur de la rue laissée libre pour la circulation automobile, va encore diminuer l'attrait de la rue du Cheminet comme axe est-ouest. Cela pourrait s'accompagner d'un transfert encore plus marqué du trafic sur la rue Saint-Georges. La réalisation de cette mesure doit de ce fait s'accompagner de **l'étude d'une zone 30 km/h** dans cette partie de la ville, ou tout au moins de mesures pour limiter le trafic (et notamment la vitesse) sur la rue Saint-Georges.

Coûts / contraintes

N'étant qu'une affaire de peinture, cette mesure peut être réalisée à peu de frais. Les mesures d'accompagnement pourraient toutefois demander un financement plus conséquent.

Priorité / urgence

S'adressant prioritairement aux personnes âgées et aux parents avec poussette, cette proposition doit être réalisée sans tarder.

01.01.08 : A réaliser lors du prochain surfacage de la rue.

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)